

## CHAPITRE 17.

# INCORPORER CERTAINS ENSEIGNEMENTS DES RECHERCHES SUR LA MIGRATION DANS LES POLITIQUES DE TRANSFERTS DE FONDS<sup>1</sup>

*par*

Jørgen Carling,  
Institut international de recherche pour la paix, Oslo

### Introduction

Les études et les politiques relatives aux transferts de fonds des travailleurs migrants font appel à des expertises diverses : économistes, spécialistes des politiques publiques et spécialistes des migrations entre autres. En effet, tirer le meilleur parti des transferts de fond pour assurer le développement est une tâche formidable qui nécessite une approche interdisciplinaire. Le but du présent chapitre est de montrer comment la recherche sur les migrations peut apporter des éclairages utiles pour l'orientation des politiques relatives aux transferts de fonds et au développement.

Il y a lieu de distinguer différents types de transferts de fonds selon le contexte migratoire. D'abord il y a les transferts intrafamiliaux classiques, auxquels se réfère généralement le terme transfert de fonds : c'est l'argent envoyé par un travailleur migrant à sa famille restée au pays. Il s'agit essentiellement de dons, même si leur utilisation peut être conditionnée par l'environnement social. Deuxièmement, il y a ce qu'on pourrait appeler les transferts pour investissement personnel, soit sous forme de dépôts réguliers, soit sous forme de transfert unique au retour. Dans ce cas, le migrant lui-même contrôle directement la dépense. Troisièmement, il y a les transferts collectifs, par exemple au travers d'associations d'expatriés originaires d'une même localité, qui sont généralement dirigés vers un bénéficiaire collectif. Enfin, les transferts de sécurité sociale sous forme de pensions de vieillesse et autres prestations, prennent de plus en plus d'importance. L'importance relative de ces quatre types de transferts varie selon le moment de l'existence des migrants ; elle varie aussi selon le pays d'origine, en fonction notamment des formes et destinations dominantes de la migration et de la maturité de la diaspora. C'est pourquoi les politiques relatives aux transferts de fonds doivent être spécifiquement adaptées au contexte. On s'intéressera ici surtout aux transferts de fonds intrafamiliaux.

1. Ce document s'appuie en partie sur des recherches financées par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Carling, 2004b et 2005).

## Dynamique migratoire et flux de transferts de fonds

Les flux de transferts de fonds sont essentiellement liés à la dynamique démographique de la migration et aux liens familiaux transnationaux. Ce fait n'est pas toujours suffisamment pris en compte lorsqu'on ne considère que les facteurs économiques ou culturels. Le contexte de la migration est un facteur important de la répartition entre les différents types de transferts de fonds évoqués plus haut et surtout de la dynamique des transferts intrafamiliaux. Ceux-ci doivent le plus souvent être vus comme des obligations entre membres d'une même famille qui sont maintenues malgré la séparation géographique. Dans les pays où n'existent pas de régimes de retraite vieillesse adéquats, il paraît souvent tout naturel que les enfants adultes entretiennent leurs parents âgés. Si les enfants émigrent, ils peuvent être mieux à même d'assurer ce soutien, et il n'y a pas nécessairement de raison pour que leur obligation ou leur engagement s'estompe. Dans ce type de situation, le soutien aux membres de la famille, au lieu d'être une redistribution intrafamiliale statistiquement invisible, se transforme en flux financiers internationaux.

L'existence de liens familiaux transnationaux est une condition nécessaire mais non suffisante de l'existence de transferts de fonds. Celle-ci dépend des processus migratoires d'une part et des conceptions culturelles de la famille de l'autre. Si les liens biologiques ne font pas question, l'importance qui y est attachée est extrêmement variable. Ainsi, l'engagement des migrants vis-à-vis de leurs parents restés au pays se traduit quasi universellement par des transferts de fonds, tandis que l'importance des liens avec les frères et sœurs, par exemple, dépend beaucoup plus du contexte culturel.

Il y a toujours des migrants qui envoient des fonds dans leur pays d'origine tandis que d'autres ne le font pas. Cette différence d'attitude s'explique en partie par les structures familiales transnationales et en partie par la propension individuelle à effectuer de tels transferts. La graphique 19.1 présente un modèle simplifié de cette double approche. En réalité, ni le fait d'envoyer/recevoir des fonds ni celui d'avoir des liens familiaux transnationaux ne sont des variables dichotomiques. Ce modèle est une simplification analytique. Dans le pays de destination – partie droite – certains migrants n'effectuent pas de transferts de fonds parce qu'ils n'ont plus de famille au pays ( $D_3 - D_2$ ), tandis que d'autres y ont de la famille mais ont choisi de ne pas lui envoyer de fonds ( $D_2 - D_1$ ). La proportion des migrants qui envoient des fonds peut donc être analysée comme le produit de deux facteurs : la proportion de personnes qui ont de la famille dans le pays d'origine et parmi elles, la proportion de celles qui leur envoient des fonds, ou en termes mathématiques,  $D_1 / D_3 = D_2 / D_3 \times D_1 / D_2$ .

Cette formule simple peut être utile pour analyser les différences de propension à effectuer des transferts de fonds selon les sous-groupes. En Norvège, par exemple, les immigrés vietnamiens et sri lankais se détachent du lot par la fréquence des transferts de fonds, mais pour des raisons différentes. Chez les Sri lankais, une forte proportion a de la famille proche au Sri Lanka, et une fraction relativement importante de ceux qui sont dans ce cas effectuent des transferts de fonds. Au contraire, relativement peu de Vietnamiens ont de la famille proche au Vietnam, mais la quasi-totalité de ceux qui en ont leur envoient des fonds régulièrement<sup>2</sup>.

Les explications sont analogues pour les bénéficiaires des transferts de fonds restés dans le pays d'origine (partie gauche de la graphique 19.1). Dans les pays à forte

2. C'est ce qui ressort des recherches sur lesquelles est basée l'étude Carling (2004a).

émigration, les revenus provenant des transferts de fonds peuvent être une source importante de stratification socio-économique. Si les segments les plus pauvres de la population ont un accès limité aux possibilités d'émigration, on s'attendrait à ce que le rapport  $O_2 / O_3$  soit plus faible chez les pauvres. Or, il se peut que parmi les personnes qui ont de la famille à l'étranger, ce soit les plus pauvres qui aient le plus de probabilités de recevoir des transferts de fonds. En d'autres termes, la variation socio-économique de  $O_1 / O_2$  pourrait être l'inverse de la variation de  $O_2 / O_3$ <sup>3</sup>.

L'analyse de la structure des liens familiaux transnationaux peut aussi aider à comprendre les variations dans le temps des flux de transferts de fonds. Lorsqu'on observe une diminution de ce flux entre deux pays, plusieurs explications sont possibles : 1) moins de migrants ont de la famille dans leur pays d'origine (baisse de  $D_2$ ), 2) la proportion des personnes qui ont de la famille dans le pays d'origine et qui leur envoient des fonds se réduit (baisse de  $D_1/D_2$ ), 3) les personnes qui envoient de l'argent le font pour des montants plus faibles. Le premier cas se rencontre souvent du fait de la maturité démographique d'une communauté migrante. A mesure que le temps passe, de plus en plus de migrants sont rejoints par leurs femmes et leurs enfants et de moins en moins ont des parents encore en vie dans le pays d'origine. Les différences intergénérationnelles de comportement en matière d'envois de fonds doivent aussi beaucoup aux différences de structures familiales transnationales. Si les migrants de première génération ont souvent des parents et des frères et sœurs à qui envoyer de l'argent, à la seconde génération, les parents les plus proches dans le pays d'origine sont plus probablement des cousins et des grands-parents. A cette différence de structure familiale s'ajoute souvent des différences d'attitude vis-à-vis des liens et des obligations familiales.

Les implications de ces diverses observations pour la politique à suivre en matière de transferts de fonds sont essentiellement indirectes : la prise en compte du contexte des migrations et des liens familiaux transnationaux dans l'analyse des flux d'envois de fonds permet de mieux comprendre leurs variations dans le temps et la dynamique des inégalités. Les analyses démographiques selon cette approche permettent de mieux planifier à long terme et de prévoir les flux d'envois de fonds.

## Relations entre migrants et non-migrants

L'envoi et la réception des transferts de fonds ne doivent pas être considérés indépendamment de la relation générale entre migrants et non-migrants restés dans le pays d'origine. Cette relation est souvent ambivalente et complexe – de façon étonnamment similaire quel que soit le contexte culturel<sup>4</sup>. Les non-migrants considèrent les migrants avec un mélange de gratitude, d'envie, d'admiration et parfois de mépris (parce qu'ils ne respectent plus les valeurs culturelles ou parce qu'ils n'envoient pas suffisamment d'argent). Dans bien des cas, cette relation est fortement influencée par un contexte de pression émigratoire, beaucoup de non-migrants voulant émigrer mais n'en ayant pas la possibilité<sup>5</sup>.

La distance entre les membres de la famille crée les conditions d'une asymétrie de l'information : l'émigré qui envoie des fonds ne pouvant observer directement les

3. Une étude actuellement en cours de l'auteur suggère que c'est le cas au Cap-Vert.

4. Pour des études des relations entre migrants et non-migrants, voir par exemple Åkesson (2004), Gowricharn (2004), Levitt (2001), McMurray (2001), Oxfeld (1998), Strijp (1997).

5. Pour plus de précisions, voir Carling (2002).

activités de ceux qui les reçoivent, n'a qu'une influence limitée sur la façon dont ces fonds modifient le comportement et les dépenses du ménage bénéficiaire, ce qui peut souvent être source de tensions et de conflits entre membres de la famille. Les migrants se plaignent couramment que les membres de leur famille à qui ils envoient des fonds ne se rendent pas compte de l'effort que cela représente et les dépensent inconsidérément. Ils peuvent aussi ne pas apprécier que les bénéficiaires dépensent l'argent d'une manière qui n'est pas visible pour les voisins et le reste de la famille ; ces derniers risqueraient d'en conclure à tort qu'ils n'envoient pas d'argent. De leur côté, les destinataires des envois de fonds peuvent se sentir impuissants et vulnérables si les transferts de fonds ne sont pas réguliers.

Les relations entre les émigrants et les fonctionnaires du pays d'origine, notamment, sont parfois difficiles. Les expatriés qui souhaitent construire une maison ou réaliser d'autres investissements dans leur pays d'origine sont souvent frustrés par l'inefficience et le manque de professionnalisme de l'administration par rapport à ce dont ils ont l'habitude dans le pays où ils travaillent. De leur côté, les fonctionnaires peuvent trouver les émigrés arrogants et exigeants. Dans le cas général d'une émigration de main-d'œuvre, les émigrés sont peu instruits mais relativement aisés par rapport aux fonctionnaires qui ont du mal à joindre les deux bouts avec leur salaire local. Ce contexte structurel se ressent dans les relations interpersonnelles entre les fonctionnaires et les migrants. L'habitude que ces derniers ont des administrations de leur pays d'accueil a tendance à influencer la façon dont ils jugent le fonctionnement des administrations de leur pays d'origine. Les migrants qui veulent investir – individuellement ou par le biais d'associations d'expatriés – vont s'attendre à ce que l'Etat témoigne de la même bonne volonté. Des projets de développement en rade ou retardés par ce qu'ils *perçoivent* comme une incompétence ou de la mauvaise volonté de la part des pouvoirs publics risquent d'avoir de profondes répercussions sur la crédibilité du gouvernement auprès de la diaspora.

Faire en sorte que les migrants et leurs envois de fonds contribuent au développement est un problème qui ne peut être dissocié du rôle des expatriés dans leur société d'origine. Pour réussir, les mesures prises en direction des émigrants doivent répondre à deux exigences : d'une part, elles doivent être perçues par les émigrants eux-mêmes comme professionnelles, attractives et sincères. De l'autre, elles ne doivent pas être perçues par les non-migrants comme privilégiant une élite arrogante. Cela pourrait provoquer entre les migrants et les non-migrants des tensions qui compromettraient les avantages potentiels de la migration en termes de développement. Des considérations stratégiques basées sur la connaissance de la dynamique culturelle et des relations publiques s'imposent donc dès le début du processus d'élaboration d'une politique relative aux transferts de fonds.

Pour éviter ces diverses embûches, il convient de privilégier des politiques ciblées de façon indirecte sur les émigrants, de façon à réduire les effets sociaux négatifs que risquerait de provoquer un traitement particulier accordé à une catégorie déjà privilégiée. Ce ciblage indirect peut se faire sur la base d'une analyse des goulots d'étranglement qui freinent les investissements (ceux des migrants, en particulier), ou d'une concentration sur les régions d'émigration ou sur des arènes où les migrants sont fortement présents, comme l'Internet. Un ciblage indirect implique généralement moins d'ingénierie sociale que des politiques qui visent à modifier le comportement de groupes donnés. La différence entre des politiques qui portent sur les aspects structurels du climat d'investissement dans les PME et celles qui visent spécifiquement à promouvoir l'entrepreneuriat chez les migrants en témoigne.

Il existe aussi de nombreuses possibilités de mesures en faveur du développement qui ne sont pas ciblées sur les émigrants, mais dont l'existence des phénomènes migratoires et des pratiques transnationales (notamment les transferts de fonds des migrants) peut renforcer l'impact. C'est le cas de la réforme du secteur public, particulièrement dans ses rapports à l'investissement. L'émigration représente pour un pays pauvre un potentiel que des pays également défavorisés mais sans émigration importante n'ont pas. Des mesures qui peuvent s'appliquer dans de nombreux contextes différents pourraient par conséquent présenter un intérêt supplémentaire là où il y a une forte émigration.

## Gestion à long terme de la diaspora

Les mesures indirectes esquissées dans la section précédente n'empêchent pas de prendre parallèlement des mesures en direction des expatriés. Comme on l'a évoqué plus haut, gagner la confiance des émigrants est un enjeu clé d'une politique relative aux transferts de fonds et au développement. Cela implique non seulement la mise au point de mesures spécifiques, mais aussi une stratégie globale à long terme de gestion de la diaspora. Les spécialistes des migrations ont analysé la façon dont les gouvernements des pays d'origine engagent les processus d'incorporation de sens dans les notions de catégorie sociale des migrants et de diaspora<sup>6</sup>. Ainsi, aux Philippines et au Mexique, les dirigeants ont entrepris une construction discursive des migrants en tant que héros nationaux. Ce fait est reconnu et interprété comme une démarche instrumentale d'une grande importance, mais les analyses du discours sont – à ma connaissance – absentes des recommandations relatives aux politiques en matière de transferts de fonds dans la littérature consacrée à ce sujet. Il faut que les gouvernements réfléchissent à leur vision du rôle de la diaspora dans le développement national, et à la façon dont ils peuvent la communiquer aux membres de la diaspora et aux non-migrants restés au pays.

Lowell et de la Garza (2000) écrivent, à propos de l'émigration latino vers les Etats-Unis, que les arrivants d'hier s'étant installés et le flux de nouveaux arrivants d'aujourd'hui s'étant réduit, il se peut que le pic des transferts de fonds ait été atteint. Face à ce problème, les pays d'origine peuvent essayer d'inverser ou de retarder la chute des envois de fonds en entreprenant une action auprès de leur diaspora. Comme on l'a vu plus haut, les migrants récents ont des chances d'avoir des parents proches dans leur pays d'origine, tandis que leurs descendants n'ont généralement que des parents plus éloignés. Il faut donc structurer les contributions d'une diaspora installée autrement qu'autour de liens étroits de parenté. Les associations de migrants peuvent ici jouer un rôle déterminant, comme elles le font souvent aussi parmi les migrants récents.

Ici, une réserve s'impose concernant le rôle des associations d'expatriés. Les associations centrées sur la localité d'origine et les associations d'expatriés en général sont parfois le moyen pour certains migrants d'acquérir un pouvoir auquel ils ne pourraient pas accéder autrement. Les dirigeants de ces associations qui gèrent des projets et mobilisent des fonds publics avec succès ne font pas que contribuer à leur communauté d'origine, ils voient aussi leurs pouvoirs renforcés. Dans des sociétés où le clientélisme règne, les opportunités de carrière individuelle qu'offre ce type d'organisation conduisent souvent à une multiplication de petites organisations, avec beaucoup de dirigeants et peu

6. Ici, le jargon diverge selon les disciplines, mais l'analyse sous-jacente peut avoir des points communs. Ce que l'on désigne par « construction discursive » et « incorporation du sens » en sociologie constructiviste a des parallèles évidents dans le marketing et les relations publiques, mais sous des noms différents.

de membres. Or, cette caractéristique du paysage institutionnel peut décourager la majorité des migrants ou des membres d'une diaspora de s'organiser.

Il en découle deux conséquences au niveau des politiques : d'abord, en dehors des associations et des réseaux familiaux, il faut explorer d'autres moyens de s'adresser à la diaspora. A cet égard, l'Internet offre beaucoup d'opportunités, d'autant plus que de nombreux membres des diasporas utilisent déjà les services Internet à vocation communautaire. Deuxièmement, les relations avec les associations de migrants doivent reposer sur de bonnes analyses de la dynamique institutionnelle<sup>7</sup>.

## Conclusion

Le défi qui consiste à tirer le meilleur parti des envois de fonds des expatriés nécessite une communication entre les chercheurs, les politiques et la société civile. La présente conférence est à cet égard une excellente initiative. Mais il existe aussi un potentiel supplémentaire de fertilisation croisée entre disciplines. Economistes, anthropologues et spécialistes des sciences politiques, par exemple, abordent l'étude des transferts de fonds sous des angles extrêmement différents. On a essayé ici de mettre en lumière quelques-uns des constats de la recherche sur les migrations qui peuvent enrichir les études de spécialistes d'autres disciplines et contribuer à la formulation de bonnes politiques.

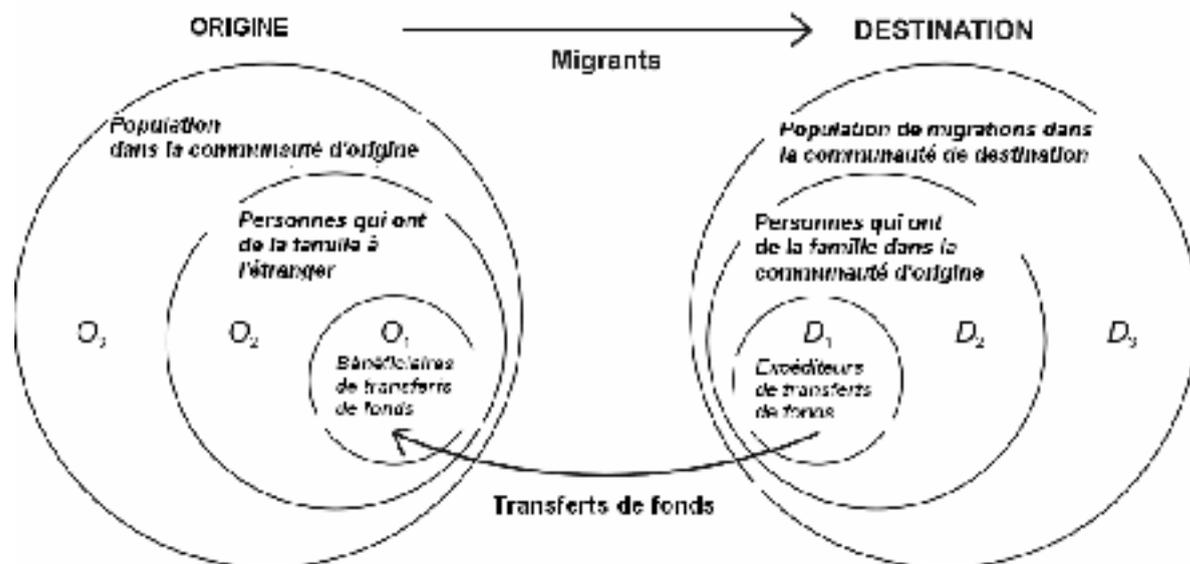
---

7. On citera par exemple les analyses de Goldring (1998) et Graça (2000).

## RÉFÉRENCES

- Åkesson, L. (2004), “Making a Life: Meanings of Migration in Cape Verde”, Ph.D. Thesis, Department of Social Anthropology, Université de Gothenburg.
- Carling, J. (2002), “Migration in the Age of Involuntary Immobility: Theoretical Reflections and Cape Verdean Experiences”, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 28(1), pp. 5-42.
- Carling, J. (2004a), “Innvandrere prioriterer å sende penger til familien”, *Samfunnsspeilet*, Vol. 18(6), pp. 53-63.
- Carling, J. (2004b), *Policy Options for Increasing the Benefits of Remittances*, Centre on Migration, Policy and Society, Université d’Oxford, Oxford.
- Carling, J. (2005), *Migrant Remittances and Development Cooperation*, International Peace Research Institute (PRIO), Oslo.
- Goldring, L. (1998), “The Power of Status in the Transnational Social Field”, in M.P. Smith et L.E. Guarnizo (eds.), *Transnationalism from Below*, Transaction Publishers, New Brunswick.
- Gowricharn, R. (2004), “Moral Capital in Surinamese Transnationalism”, *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 27(4), pp. 607-621.
- Graça, A.A. (2000), “A dinâmica organizativa de cabo-verdianos na Holanda”, *Anais*, Vol. 1(2), pp. 81-104.
- Levitt, P. (2001), *The Transnational Villagers*, University of California Press, Berkeley.
- Lowell, B.L. and R. de la Garza (2000), *The Developmental Role of Remittances in U.S. Latino Communities and in Latin American Countries*, Inter-American Dialogue & Tomás Rivera Policy Institute, Washington DC.
- McMurray, D.A. (2001), *In and Out of Morocco. Smuggling and migration in a frontier boomtown*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Oxford, E. (1998), “Imaginary Homecomings: The moral discourses of Chinese villagers towards their overseas Chinese relations”, paper presented at Social Capital, Bridging Disciplines, Policies and Communities, 20-22 avril, Michigan State University.
- Strijp, R. (1997), “De mensen hier maken je gek. Marokkaanse migranten en hun bindingen met Marokko”, *Migrantenstudies*, Vol. 13(3), pp. 148-166.

Graphique 17.1. Modèle des groupes impliqués dans les flux migratoires



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé .....</b>	<b>9</b>
---------------------	----------

<b>Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement .....</b>	<b>13</b>
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

### PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

<b>Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique .....</b>	<b>43</b>
<i>Flore Gubert</i>	

<b>Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation .....</b>	<b>73</b>
<i>Bachir Hamdouch</i>	

<b>Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement .....</b>	<b>85</b>
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

<b>Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie .....</b>	<b>93</b>
<i>Ahmet Içduygu</i>	

<b>Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines .....</b>	<b>101</b>
<i>Carmelita Dimzon</i>	

### PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

<b>Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie .....</b>	<b>109</b>
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

<b>Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds .....</b>	<b>131</b>
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

<b>Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™</b> .....	145
<i>Olivier Denis</i>	

<b>Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes</b> .....	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

### PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

<b>Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?</b> .....	195
<i>Jackline Wahba</i>	

<b>Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds</b> .....	203
<i>Sena Eken</i>	

<b>Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie</b> .....	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

<b>Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce</b> .....	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

<b>Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?</b> .....	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

### PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

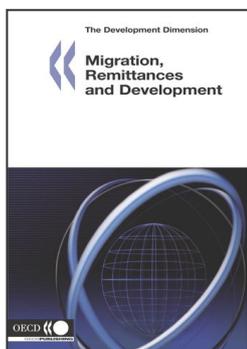
<b>Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique</b> .....	265
<i>Natasha Iskander</i>	

<b>Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne</b> .....	283
<i>Babacar Sall</i>	

<b>Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement</b> .....	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.  
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :  
QUELQUES PROPOSITIONS**

<b>Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds .....</b>	<b>309</b>
<i>Jørgen Carling</i>	
<b>Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements .....</b>	<b>317</b>
<i>Daniela Bobeva</i>	
<b>Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique .....</b>	<b>337</b>
<b>du Mali et du Sénégal</b>	
<i>Mireille Raunet</i>	
<b>Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds .....</b>	<b>369</b>
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
<b>Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement .....</b>	<b>373</b>
<i>Guillaume Cruse</i>	
<b>Conclusions .....</b>	<b>383</b>
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	



Extrait de :  
**Migration, Remittances and Development**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Carling, Jørgen (2006), « Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques de transferts de fonds », dans OCDE, *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-21-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.